Affaire Tapie : La Cour des comptes épingle la procédure

12/02/2011 à 20h37



La Cour des comptes a jugé non conforme au droit la procédure d'indemnisation de Bernard Tapie obligeant l'État à lui verser 285 millions d'euros.

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=sADAUOOSFSU[/youtube]

Suite et commentaires sur Fortune